

Delib 42 : Procédure de la concertation de la ZAC Saint Paul

Après lancement de la ZAC Sud Mosson, les équipes n'ont pas chômé. Nous lançons la concertation sur la création de la ZAC Saint Paul.

Un lieu très stratégique car il se situe à la jonction des quartiers Mosson, Malbosc et Hauts de Massane.

Le périmètre de la ZAC va du collège des Escholiers jusqu'à la rue d'Uppsala, soit au sud du bâtiments Neptune et du lac des Guarrigues jusqu'à la lisière du parc Malbosc.

Les objectifs poursuivis pour ce projet de ZAC sont les suivants :

- Accueillir des fonctions tertiaires et de services autour de l'arrêt de Tramway avec la création des Halles Méditerranée pour créer un nouveau lieu attractif à l'échelle métropolitaine et l'implantation du nouveau siège de la SERM/ACM pour amener des actifs sur ce site
- Recréer une offre commerciale attractive en restructurant l'appareil existant et en le diversifiant
- Restructurer les équipements publics et compléter l'offre scolaire avec une nouvelle école aux Gemeaux que nous dévoilerons à la rentrée
- Proposer une offre de logements diversifiée
- Requalifier les espaces publics en créant un espace central et fédérateur articulé autour du futur cours paysager

La concertation se déroulera avec une réunion publique, la présence de registre et du dossier de présentation en Mairie et la possibilité de contribuer via la plateforme participative participer.montpellier.fr

Je vous invite, à approuver les objectifs poursuivis pour la création de la ZAC Saint Paul et à engager la concertation relative au projet de ZAC et d'adopter ses modalités.